

[Augmentations collectives ou individuelles ...]

**100% des collègues se « font avoir » !
Il faut que cela change.
C'est ce que revendique la CFDT.**



Lors de la réunion de négociation salariale du 30 novembre 2011, les dirigeants de BPCE ont présenté les effets des diverses augmentations de salaire des années 2009, 2010 et 2011.

Édifiant !

1. Le maintien du pouvoir d'achat n'a pas été assuré par les augmentations collectives,
2. Les augmentations individuelles et les promotions ne concernent qu'une minorité,
3. Au final, tou(te)s les collègues sont perdant(e)s !

Maintien du pouvoir d'achat et augmentation collective

D'après les dirigeants de BPCE, la situation est la suivante :

	2009	2010	2011
Augmentation	0,95%	0,67%	0,78%
Inflation INSEE	0,82%	1,69%	2,25%
Différence	0,13%	- 1,02%	-1,47%

Sur la période 2009 - 2011, les dirigeants de BPCE reconnaissent donc que leurs décisions, en terme d'augmentation collective, se traduisent par une perte de pouvoir d'achat de 2,36% !
Nous travaillons pour perdre de l'argent !?!

Augmentations individuelles et promotions

En mélangeant tout, les dirigeants du Groupe veulent démontrer que le pouvoir d'achat a augmenté sur trois ans.
Augmentation « impressionnante », d'ailleurs : + 0,82% !
=> Chaque collègue concerné(e) constatera que l'employeur lui a « vendu » une augmentation pour son investissement ou sa promotion et qu'elle lui est « revendue » aujourd'hui au titre du maintien de son pouvoir d'achat ! Pour les dirigeants du Groupe, le même euro va donc « servir » deux fois, voire trois !

=> Combien sont concerné(e)s par les augmentations individuelles et les promotions ? Réponse de BPCE :

- promotion = 7% de l'effectif,
- augmentations individuelles = 33% de l'effectif.

Notons que celles et ceux qui n'ont eu aucune reconnaissance de leur investissement individuel pendant 8 ans et qui, à ce titre, ont « bénéficié d'un rattrapage », sont pris en compte dans ce dernier pourcentage ...

Si 2/3 des collègues sont si « incompetents » que ça, comment le Groupe peut-il afficher de tels résultats (malgré la crise !), et les dirigeants s'en flatter dans leurs communiqués de presse !?!

Chiffres donnés par les dirigeants de BPCE :

	2009	2010	2011
Promotion	0,31%	0,29%	0,22%
Augmentation individuelle	0,84%	0,90%	0,62%
Total	1,15%	1,19%	0,84%
Total avec augmentation collective	2,10%	1,86%	1,62%
Différence avec l'inflation	1,28%	0,17%	-0,63%

Toutes et tous perdants

Des augmentations collectives qui ne maintiennent pas le pouvoir d'achat, des augmentations individuelles et des promotions, dont la contrepartie financière relève de « l'escroquerie intellectuelle » : quel que soit l'angle d'approche, au final chaque collègue « se fait avoir » !

ALORS, IL FAUT QUE ÇA CHANGE ET C'EST POURQUOI LA CFDT REVENDIQUE :

- le maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des éléments de la rémunération,
- l'avancement dans l'emploi assuré à partir de critères objectifs,
- 100% du différentiel des RAM en cas de promotion,
- une rémunération minimale d'au moins 1500 € mensuels,
- une comparaison rémunération/ salaire minimal à partir des seuls éléments de salaire versés mensuellement.

